



14ème législature

Question N° : 4153	De M. René Dosière (Socialiste, républicain et citoyen - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports, mer et pêche
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > fonctionnement	Analyse > cabinet. membres. rémunérations. statistiques.
Question publiée au JO le : 11/09/2012 Réponse publiée au JO le : 25/12/2012 page : 7953		

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, lui communique les informations suivantes : à la date du 1er septembre 2012, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

A la date du 1er septembre 2012, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées, primes et indemnités comprises, est de 133 600 euros (durée annuelle). A la même date, pour l'ensemble des membres de mon cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus basses, primes et indemnités comprises, est de 42 400 euros (durée annuelle).